

**ÉTUDIANTS :**



## **Dossier social étudiant, démarrage de la campagne le 15 janvier 2015**

Les lycéens de terminale et les étudiants sollicitant une bourse et/ou un logement en vue de poursuivre leurs études supérieures doivent constituer un dossier unique appelé le Dossier Social Etudiant. Pour saisir cette demande, il faut se connecter au site internet du CROUS de POITIERS entre le 15 janvier et le 31 mai 2015. [[www.crous-poitiers.fr](http://www.crous-poitiers.fr)]

La demande doit être faite tous les ans, avant même de connaître les résultats des examens ou du baccalauréat. Il est tout à fait possible d'être boursier dans le supérieur, même si on ne l'est pas au lycée (1 étudiant sur 3 est boursier) ou de bénéficier d'un logement CROUS.

Un simulateur permet de savoir immédiatement si, en fonction de leur situation sociale, les demandeurs peuvent obtenir une bourse et de quel montant. Après avoir constitué leur Dossier Social Etudiant sur le site internet, ils recevront un dossier complet par voie électronique sous 48 heures. Il leur est demandé de le renvoyer par voie postale sous huitaine. Dans le mois qui suit le retour du dossier complet, après traitement de ce dossier par le CROUS, l'étudiant recevra une notification conditionnelle d'attribution de bourse et/ou de logement ou un avis de rejet.

Pour rappel, les bourses sur critères sociaux sont payées sur 10 mois, à compter du mois de septembre.

Pour toutes questions, le CROUS tiendra un stand aux salons étudiants suivants: PASSERELLE (16 et 17 janvier à La Rochelle), L'ETUDIANT ( 23 et 24 janvier à Poitiers), COFEM ( 31 janvier à Bressuire), FOFE (6 et 7 février à Angoulême).

Enfin, le CROUS organise des portes ouvertes de ses structures les samedis 7 (à La Rochelle) et 14 février 2015 (POITIERS/ ANGOULEME)

### **A propos du CROUS de POITIERS...**

Le CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires) est un établissement public administratif qui a pour mission d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants. Sa mission sociale (bourses sur critères sociaux, action sociale...) s'étend à tous les services de proximité de la vie quotidienne des étudiants (logement, restauration, culture...)

CHIFFRES CLES : 91% des résidences sont rénovés, 21 cité/résidences -4082 logements, 1, 7 millions de repas servis annuellement, 20 structures de restauration - 6169 places de restauration-15 587 boursiers.

**CONTACTS CROUS & CLOUS:**  
**CROUS-Service Communication & culture**  
**3 rue de la Devinière-86000 POITIERS**  
**Arnaud Vinet 05.49.44.53.03 / 06.78.98.65.64**  
**[responsable.communication@crous-poitiers.fr](mailto:responsable.communication@crous-poitiers.fr)**

**CONTACTS BOURSES et Logement:**  
**Division de la Vie étudiante -service bourses/**  
**logements bâtiment A7 -**  
**13 rue théodore Lefebvre - 86000 POITIERS.**  
**Tél : 05.49.58.86.00**  
**mail : [dse@crous-poitiers.fr](mailto:dse@crous-poitiers.fr)**